

CHARTRE DE DÉONTOLOGIE

du

HAMEAU DE L'ÉTOILE

Domaine du XII^e siècle — Saint-Martin-de-Londres

Adoptée en Octobre 2010

— • —

PRÉAMBULE

Le Hameau de l'Étoile accueille depuis plus de 35 ans des professionnels du développement personnel, du bien-être et de la formation. Nous leur offrons un cadre — des espaces, une restauration, un hébergement, une équipe — pour transmettre leurs savoirs dans les meilleures conditions.

Nous ne sommes ni une école, ni un courant de pensée. Nous sommes un lieu. Un lieu traversé chaque année par des centaines de praticiens et des milliers de participants, dans une diversité de pratiques que nous considérons comme une richesse.

Cette diversité, nous la choisissons. Et parce que nous la choisissons, nous l'accompagnons d'un cadre clair.

La présente charte expose les principes qui guident nos choix d'accueil et notre manière de travailler avec les intervenants qui font vivre ce lieu. Elle s'adresse à eux, aux participants, et à toute personne souhaitant comprendre notre démarche.

— • —

NOTRE IDENTITÉ

Article 1 — Neutralité et ouverture

Le Hameau de l'Étoile est un espace ouvert à la pluralité des approches — corporelles, psychologiques, méditatives, artistiques, énergétiques. Nous n'adhérons à aucune méthode, aucun système, aucune doctrine.

Ce qui nous rassemble, c'est la conviction que chaque personne porte en elle des ressources, et qu'un accompagnement de qualité peut l'aider à les retrouver.

Article 2 — Un lieu, pas un label

La présence d'un intervenant dans notre programmation ne vaut ni accréditation, ni certification, ni caution de sa pratique par le Hameau de l'Étoile. Nous ne sommes pas un organisme de certification. Nous sommes un lieu d'accueil exigeant.

Article 3 — Diversité comme principe

Nous considérons la diversité des approches comme une condition de la richesse de l'accompagnement. Nous reconnaissons à chaque personne — praticien comme participant — le droit de cheminer librement parmi ces approches, dans le cadre de sa responsabilité d'adulte.

— • —

CE QUE NOUS ATTENDONS DES INTERVENANTS

Chaque professionnel qui propose un stage, une formation ou un événement au Hameau s'inscrit dans un rapport de confiance avec nous et avec les participants. Cette confiance repose sur les engagements suivants.

Article 4 — Respect de l'autonomie

L'intervenant s'engage à respecter l'autonomie des participants. Il ne crée pas de relation de dépendance, n'isole pas les personnes de leur entourage, et ne se pose pas en figure d'autorité indiscutable. Les temps de maturation de chaque individu sont respectés.

Article 5 — Champ de compétence et santé

L'intervenant reste dans son champ de compétence. Il ne se substitue pas à un médecin, ne formule pas de diagnostic médical, et n'encourage en aucun cas l'arrêt ou le refus d'un traitement médical en cours. Sa démarche est complémentaire du parcours de soin, jamais concurrente.

Article 6 — Transparence

L'intervenant est transparent sur son parcours, ses qualifications, les limites de sa pratique et le cadre financier de ses prestations. Ses tarifs sont clairement communiqués aux participants en amont du stage.

Article 7 — Consentement

Aucune pratique — quelle qu'elle soit — ne peut être mise en œuvre sans l'accord éclairé et renouvelé des participants. Cet accord suppose une information préalable sur la nature de la pratique proposée et sur ses éventuels effets.

Article 8 — Intégrité des personnes

Toute forme de pression psychologique, affective ou sexuelle est proscrite. Tout discours discriminatoire ou de nature à exploiter la vulnérabilité d'autrui est incompatible avec l'accueil au Hameau de l'Étoile.

Article 9 — Posture de l'accompagnant

L'intervenant veille à maintenir une juste distance émotionnelle avec les participants. Son implication est au service de l'accompagnement, non de ses propres intérêts affectifs ou financiers. Il est conscient des dynamiques émotionnelles propres à toute relation d'accompagnement et veille à ne pas les entretenir à son profit.

Article 10 — Confidentialité

L'intervenant est tenu à la confidentialité concernant les informations personnelles partagées par les participants dans le cadre de sa pratique, sauf obligation légale ou nécessité de supervision professionnelle, elle-même soumise à la même confidentialité.

— • —

NOTRE RESPONSABILITÉ

Article 11 — Vigilance active

Nous sommes attentifs à ce qui se passe au sein de notre lieu. Nous écoutons les retours des participants, nous suivons les évolutions du cadre réglementaire et les débats de société liés à notre secteur, et nous adaptons nos critères d'accueil en conséquence.

Article 12 — Droit de suspension et de retrait

Lorsque des éléments portés à notre connaissance — retours de participants, alertes institutionnelles, mises en cause publiques documentées — remettent en question le respect des principes énoncés dans cette charte, nous nous réservons le droit de suspendre ou de mettre fin à l'accueil d'un intervenant.

Cette décision s'exerce dans un souci de protection des personnes accueillies et de préservation de l'intégrité du lieu. Elle n'est pas un jugement sur la personne. C'est une exigence que nous nous appliquons à nous-mêmes.

Article 13 — Écoute et signalement

Toute personne séjournant au Hameau peut nous faire part d'une situation qui la met mal à l'aise — pendant ou après son séjour. Nous nous engageons à accueillir ces retours avec attention et discrétion, et à en tenir compte dans nos décisions d'accueil.

Un canal de contact dédié est mis à disposition pour ces remontées.

— • —

UN ENGAGEMENT VIVANT

Article 14 — Évolution de la charte

Cette charte n'est pas un document figé. Elle reflète notre réflexion et nos convictions à ce jour. Elle sera actualisée aussi souvent que nécessaire, en cohérence avec l'évolution du lieu, de notre réseau et du contexte dans lequel nous travaillons.

Article 15 — Portée

Cette charte engage l'équipe de direction du Hameau de l'Étoile. Elle s'applique à l'ensemble de notre programmation : stages, formations, séminaires et festivals organisés sur le domaine.

— • —

Le Hameau de l'Étoile

Domaine du XII^e siècle — Route de Frouzet
34380 Saint-Martin-de-Londres
direction@hameaudeletoile.com

Dernière mise à jour : Janvier 2026